

ÉVALUATION DE PATRIMOINES ET DE BIENS D'EXCEPTION

Que ce soit dans le cadre de la souscription d'un contrat d'assurance mais également d'une vente, d'une acquisition, d'une succession, d'un partage, à la demande d'une banque pour garantir un prêt hypothécaire ou encore à des fins comptables, le groupe Expertises Galtier propose aux détenteurs de patrimoine, une gamme complète de solutions d'expertise. Réalisés dans le strict respect des règles de confidentialité, nos dossiers répondent aux besoins les plus spécifiques d'une clientèle exigeante. Ils représentent de véritables outils permettant d'accompagner et de sécuriser toute prise de décision.



UNE RÉPONSE ADAPTÉE À VOTRE PATRIMOINE

Qu'il s'agisse de belles demeures, de monuments historiques pour certains classés ou encore de mobiliers et objets de valeur, les biens d'exception par leur caractère unique nécessitent une expertise particulière. Notre savoir-faire éprouvé en matière d'évaluation nous permet d'expertiser un large éventail de biens qu'ils soient ou non à caractère historique. Ces missions sont réalisées par des experts spécialisés dans chaque domaine et rompus aux méthodes d'évaluation des biens les plus atypiques.

BIENS EXPERTISÉS

Châteaux • Manoirs • Biens à caractère historique • Édifices religieux • Biens ruraux haut de gamme • Propriétés d'agrément • Domaines de chasse • Propriétés viticoles • Golfs • Villas de luxe • Immeubles de prestige • Appartements d'exception • Lofts • Chalets • Hôtels • Mobiliers et objets de valeur...

DES SOLUTIONS SUR MESURE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Chacune des missions confiées fait l'objet d'un traitement personnalisé adapté à vos besoins et aux particularités du ou des biens à expertiser.



CONNAÎTRE LA VALEUR D'ASSURANCE DE MES BIENS

L'assurance des demeures exceptionnelles et des monuments à caractère historique représente un enjeu important pour leurs propriétaires. Réalisées par des experts maîtrisant le coût des matériaux et les spécificités architecturales des bâtiments, nos évaluations permettent de déterminer l'enveloppe des capitaux à garantir pour leur remise en état ou leur reconstruction en cas de sinistre. Nos dossiers servent également à justifier l'existence, la valeur et l'état des biens.



CONNAÎTRE LA VALEUR VÉNALE DE MES BIENS

La valeur affective portée à un bien ne peut constituer une approche objective et pertinente. Notre équipe d'experts dédiés vous accompagne afin d'estimer à leur juste valeur vos biens immobiliers en intégrant tous les paramètres à prendre en compte pour une étude exhaustive tels que la situation du bien, ses particularités, son prestige... Notre totale indépendance à l'égard des banques et des commercialisateurs vous permet de bénéficier d'une vision objective de votre patrimoine reconnue sur le marché.



UNE OFFRE COMPLÈTE D'EXPERTISES DÉDIÉE AUX BIENS D'EXCEPTION

Nos expertises vous permettent de bénéficier d'une vision précise de la valeur de votre patrimoine. Notre implantation nationale permet de dédier les experts ayant une parfaite connaissance des marchés locaux et des spécificités architecturales régionales pour vous accompagner quel que soit votre besoin d'évaluation.



CONNAÎTRE LA VALEUR DE MON PATRIMOINE IMMOBILIER

- Expertises en valeur vénale ou locative
- Évaluations de portefeuilles immobiliers
- Évaluations financières (parts de SCI)
- Expertises préalables aux investissements
- Expertises dans le cadre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière

DÉFINIR AVEC PRÉCISION LES VALEURS D'ASSURANCE DE MON PATRIMOINE

- Estimation préalable des bâtiments et aménagements (détermination du montant des capitaux à assurer dans le cadre de la souscription ou du renouvellement d'une police d'assurances dommages)
- Chiffrage des biens en valeur de reconstruction à neuf et vétusté déduite
- Vérification des surfaces et réalisation de plans
- Estimation des mobiliers et objets de valeur en valeur agréée donnant lieu à la restitution d'un rapport avec une description complète de chaque bien (auteur, matériau, état, époque, style...)

OBTENIR UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DÉFENSE DE MES INTÉRÊTS

- Assistance technique dans la gestion d'un sinistre
- Évaluations d'indemnités d'expropriation

UN PROFESSIONNALISME RECONNU

Nous bénéficions de sérieuses références en matière d'évaluation de patrimoine de prestige et nos dossiers sont reconnus par l'ensemble des professionnels du secteur. Le recours à notre expertise vous assure un respect absolu des règles éthiques et déontologiques garantes de notre professionnalisme. Nos missions d'estimation préalable des valeurs d'assurance et de règlement de sinistre font l'objet d'une certification délivrée par Bureau Véritas Certification pour le référentiel Sociétés d'experts d'assurés RE/UPE/2018. Nos experts en évaluations immobilières disposent des certifications MRICS-RV et REV by TEGOVA garantissant un niveau de connaissances et de compétences optimal. Notre filiale Galtier Valuation est labellisée « Regulated by RICS » par l'organisation professionnelle mondiale des métiers de l'immobilier et bénéficie depuis 2016 de la certification ISO 9001. Galtier Valuation est membre de l'AFREXIM depuis 2024.



Regulated by  RICS



Expertises

Galtier



EXPERTISES GALTIER

9 place Marie-Jeanne Bassot
CS 70155 - 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex
Tél. : 01 55 21 27 00 • Email : accueil@expertises-galtier.fr

www.expertises-galtier.fr

